



CONSEIL CITOYEN

○ Tour de table sur les objectifs d'un tel document :

RELEVÉ DE DECISIONS – Jeudi 21 avril 2016

Temps d'échanges sur la mise en place du Conseil Citoyen de la « politique de la ville » de Digne-les-Bains

Présents :

Artaud Véronique
Benzhara Nadia, CIDFF04
Chalando véronique
Blanc Fabienne
Comité Dominique
Esposito Julie, Animatrice Conseil de développement du Pays dignois.
Hermellin Valérie
Hennegave Jacqueline, Femmes solidaires 04
Gubert Renée
Gireaud Nicolas
Izarn Eric
Pomes Laurent
Quaglino Gilles
Quiesse Jean-Sebastien, A cœur de Digne
Tonelli William
Ughetto Patricia

Ordre du jour :

- Retour sur le comité de pilotage et suite à donnée
- Travail sur la charte
- Diffusion appel à candidature (animation le 22/05)

1/ Introduction – Présentation et accueil des nouveaux arrivants.

2/ Retour sur le comité de pilotage et suite à donner.

Patricia et Eric nous racontent le déroulé de la rencontre.

Annexe 1 : présentation que nous avons faites.

Suite à donner au copil

- Prochaine rencontre du copil en automne. Nous devons présenter le plan d'action du Conseil Citoyen

→ Les fichiers envoyés au moment de l'invitation ne sont pas compatibles avec nos ordinateurs. Julie relance les pilotes pour obtenir les fichiers dans un format compatible et le transféra à la liste de discussions.

- Fond de participation des habitants :

Doté financièrement par l'Etat et les collectivités, le Fonds de participation des habitants (FPH) permet de financer des projets ponctuels de faibles coûts qui contribuent au renforcement du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La simplicité des démarches et la souplesse des procédures favorisent l'implication des habitants « non experts ».

OBJECTIFS

- Donner les moyens aux habitants, constitués ou non en association de - participer à la vie de leur quartier ;
- Construire des projets qui contribuent à l'animation du quartier ;
- Améliorer le cadre de vie ;
- Développer des échanges intergénérationnels entre habitants.

→ Julie se rapproche des services de l'état pour en savoir plus sur les conditions de mises en place d'un tel fond.

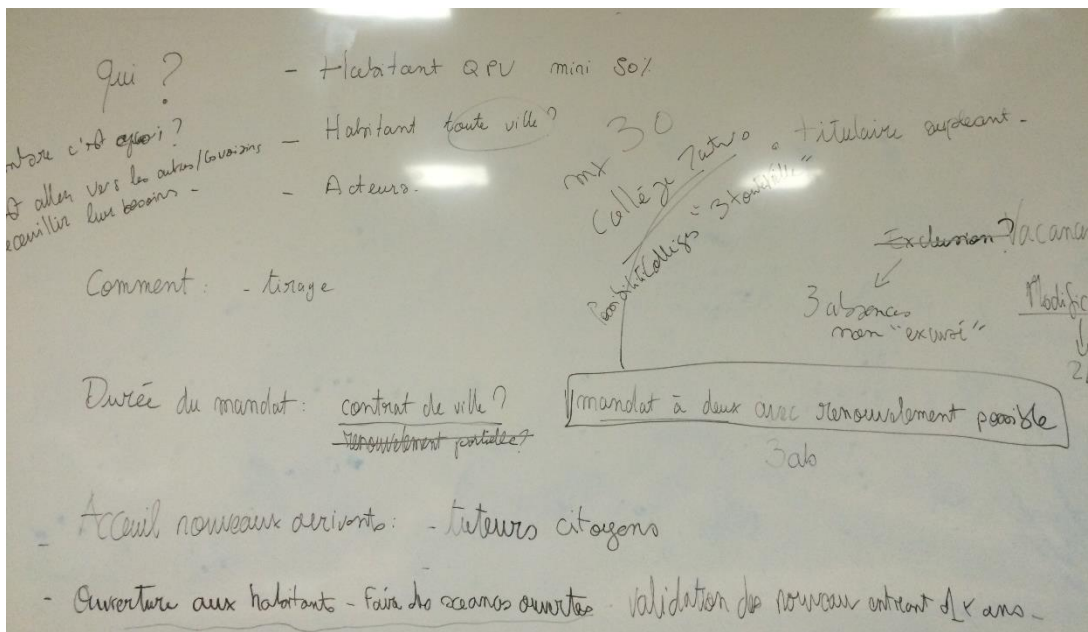
Julie relance Marie Laure pour avoir le tableau recap envoyé par lors de l'invitation au copil.

1/Travail sur la charte :

- Rappel du cadre légal
- Tour de table sur les objectifs de cette charte
- Fixer la composition
- Comment on va procéder à l'élection / la nomination des gens.
- Liste d'attente
- Préciser la mission /le rôle
- Rappeler le rôle de relais de la parole des citoyens
- Dans la charte avoir un langage vrai/ pas langue de bois
- Avoir une exigence de transparence
- Donner une pérennité, trouver les conditions d'être encore là dans 4 ans
- Le dégageant ?
- L'idée de neutralité est importante
- Quelle valeur aux yeux des instances ?
- Ne pas trop coincer la charte : comment modifier
- La prise de décision : quel processus, est-ce que l'on nomme une personne qui tranche ?
- Conflit d'intérêt, comment ne pas avoir de conflit d'intérêt ? La place des acteurs dans l'instruction.
- Le nombre de membre : il faut le définir et l'arrêter
- Faire un nombre maximum et un nombre minimum
- Durée de l'engagement
- Préciser les règles de fonctionnement
- Comment intégrer les nouveaux ?
- Est-ce que l'on peut fonctionner en plusieurs « instances », avoir des personnes qui puissent venir de manière ponctuelle

→ Des exemples de Charte sont disponibles sur le googledrive + distribution papier

→ Julie envoie une proposition par email avant la prochaine rencontre.



4/ Prochaines rencontres :

Lundi 9 mai 18h pigeonier

- ODJ : Charte + Invitation des opérateurs

Mercredi 25 mai 18h centre Desmichels

Jeudi 16 juin LIEU à DETERMINER

- ODJ : tirage au sort